



Concours scolaire du Petit Journal du Patrimoine

Comment créer un petit journal ?

Étapes de la création d'un journal

Sujet : Il s'agit d'abord de bien définir ce qu'est le petit patrimoine, puis de comprendre quel est le petit patrimoine local. Quelles sont les traditions, les savoir-faire, les spécificités du territoire ? Quel est le terroir local ? Ensuite, vient l'étape de choisir le patrimoine qui va être étudié. Ce patrimoine doit s'inscrire dans cette définition du petit patrimoine, il doit être local et il doit avoir un lien avec le thème annuel.

Recherches : Cette étape consiste à se renseigner sur le patrimoine étudié : connaître son contexte historique et géographique, ses spécificités, son auteur... Cette documentation peut prendre plusieurs formes. Des ouvrages, des documentaires, des documents d'archives, des expositions, des rencontres avec des acteurs spécialisés (associations locales), permettent d'élaborer de la documentation afin d'étudier le patrimoine choisi.

Études de terrain : Si le patrimoine étudié existe encore, il est très important pour les élèves de pouvoir aller à sa rencontre : une visite sur place permet aux élèves de se familiariser avec le patrimoine et l'état dans lequel il se trouve. Cette étude de terrain peut être l'occasion de réaliser des dessins, des croquis, des photographies...

Rencontres et interviews : Il est très intéressant de permettre aux élèves de rencontrer des acteurs liés à ce patrimoine. Il peut s'agir d'associations locales, de membres de l'équipe municipale, de responsables d'archives ou de documentation, de professionnels liés au patrimoine étudié, d'habitants ayant entretenu un lien avec ce patrimoine... Le jury accorde de l'importance à ces rencontres car elles s'inscrivent dans une dynamique intergénérationnelle et font dialoguer les élèves et ces acteurs afin de leur faire découvrir de nouveaux points de vue.

Rédaction : Une fois ce travail de préparation réalisé, il s'agit de décider des rubriques du journal et de rédiger les articles. Il est essentiel que les élèves rédigent les textes eux-mêmes : un des objectifs du concours est d'encourager les élèves à la pratique de l'écriture à travers toutes ses formes. Il peut s'agir d'articles, de poèmes, de dialogues, de retranscription des interviews, de textes de fiction créatifs liés au patrimoine (faire parler ce patrimoine à la première personne pour transmettre des informations, par exemple).

Mise en page : La mise en page peut être réalisée par le biais de plusieurs outils numériques (voir la rubrique outils de mise en page). Le jury veillera à ce que les élèves s'approprient ces outils numériques, car un des enjeux du concours est de les initier aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). La mise en page peut être dynamisée en intégrant des dessins, des photographies... N'hésitez pas à y ajouter du contenu multimédia via des QR Code : enregistrements des interviews, poèmes ou chants récités par les élèves, quiz basés sur des bruits liés au patrimoine étudié...